

*Les Troubadours (« Jaufre, Flamenca, Barlaam et Josaphat »),
traduction de René Lavaud et René Nelli, Desclée de Brouwer,
1960, 1227 p.*

Jacques Brault

Volume 3, numéro 1, février 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/036258ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/036258ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (imprimé)

1492-1405 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Brault, J. (1967). Compte rendu de [*Les Troubadours (« Jaufre, Flamenca, Barlaam et Josaphat »*), traduction de René Lavaud et René Nelli, Desclée de Brouwer, 1960, 1227 p.] *Études françaises*, 3(1), 103–105.
<https://doi.org/10.7202/036258ar>

COMPTES RENDUS

Les Troubadours (« *Jaufre, Flamenca, Barlaam et Josaphat* »), traduction de René Lavaud et René Nelli, Desclée de Brouwer, 1960, 1227 p.

Les troubadours n'ont pas fini de nous étonner. Voici trois œuvres narratives, écrites entre 1230 et 1240, et dont les deux premières méritent à tout prix qu'on les lise. La fort belle traduction de Lavaud et Nelli laisse sans excuse celui qui se pique de connaître et d'aimer la longue tradition romanesque qui, par le relais de *la Princesse de Clèves*, aboutit à Marcel Proust. Car, le patrimoine littéraire du moyen âge, pourquoi l'abandonnerions-nous aux érudits dont le travail, précisément, a pour but de nous rendre lisibles des textes empoussiérés par le temps et parmi lesquels on compte des œuvres irremplaçables ?

Jaufre est, avec *Blandin de Cornouailles*, le seul roman arthurien en langue d'oc qui nous soit parvenu. En 10 956 octosyllabes, l'auteur (anonyme) raconte une histoire de chevalerie comme on les goûtait à l'époque. Il s'inspire visiblement, trop visiblement, du *Chevalier à la charrette* de Chrétien de Troyes, mais qu'importe, l'essentiel vient de lui. Le récit adopte le cadre obligatoire du roman arthurien et pourtant — voyons-y l'effet d'une écriture inspirée — lecture finie, nous avons une impression de découverte. C'est que sous le couvert d'aventures archiconnues et à travers des méandres mille fois suivis, ce monde conventionnel ouvre sur une profonde mythologie du cœur.

Mais le joyau de ce livre, c'est *Flamenca*. Le texte, hélas, est mutilé par endroits et amputé de sa fin. Les 8 095 vers qui restent suffisent à en recommander la lecture. L'auteur (anonyme, lui aussi), à l'instar des meilleurs poètes occitans, ne mise que sur un thème : l'amour. Fol et sage, cet amour s'établit entre un chevalier et une dame (mariée bien entendu) avec un sérieux et une gaieté qui font merveille et bon ménage. Je trouve curieux, pour ne pas dire déplorable, que les traducteurs écrivent dans leur notice, page 624 :

Les principes, la leçon qui s'en dégagent rentrent dans le cadre général de la singulière morale érotique du XIII^e siècle qui exigeait qu'on laissât les femmes libres d'agréer ou de repousser les hommages de leurs soupirants ... Ainsi *Flamenca*, pour punir son mari de s'être montré trop jaloux, le trompe effectivement. Elle s'en fait, du reste, un mérite

et une sorte de « vertu ». Elle pense, de très bonne foi, qu'elle manquerait à son devoir de femme bien née, à « Prix », à « Valeur », si elle n'accordait point ses faveurs au beau chevalier qui est venu la délivrer du jaloux. Elle se félicite, et elle félicite Guillaume, du bon tour qu'ils ont joué ensemble au mari, comme s'ils avaient accompli là une action d'éclat. C'étaient les mœurs de l'époque; il faut les prendre comme elles sont.

Les traducteurs, me semble-t-il, ne voient pas la portée de leurs propos. Si *Flamenca*, comme ils l'ont établi, est un de ces « châtie-jaloux » qui pullulaient à l'époque (avec les délicieuses chansons de « maumariées »), pourquoi ces réserves intempestives ? L'auteur avait lui-même répondu avec une malice souriante propre à désarmer les esprits chagrins :

*Amour les éprend, les enflamme
et leur donne tant de plaisirs
qu'ils en oublient tous les chagrins
qu'ils ont soufferts jusqu'ici.
C'étaient de parfaits amants.
Il y en a peu de tels à présent.
Mais il ne m'en chaut, car j'en connais au moins
un qui les vaudrait bien,
s'il trouvait bonne compagnie !*

(vers 5952-5960)

De *Barlaam et Josaphat*, il y aurait beaucoup à dire. Ce court récit en prose (il compte moins de cent pages), entrecoupé d'apologues, s'inspire d'une légende relative à Bouddha et puise à des sources aussi nombreuses et obscures qu'orientales : arabes, syriennes, géorgiennes, persanes, éthiopiennes, etc. La version qu'adoptent Lavaud et Nelli date du ^{xiv}e siècle et provient vraisemblablement de la région d'Albi. Il est donc tout naturel que le texte mêle la mystique chrétienne aux théories cathares. Chose amusante, l'Église médiévale ne s'embarrassa guère de ces distinctions : Barlaam et Josaphat figurèrent au martyrologe romain.

Et nous devons reconnaître que notre Josaphat méritait pareil honneur. Je n'en veux pour preuve que cette scène de séduction dont bien peu d'hommes, de mémoire de saint, se seraient tirés indemnes :

Josaphat lui dit : « Que veux-tu donc me demander ? »
— « Que tu me prennes pour épouse, lui répondit-elle. Dès ce moment j'obéirai à ton dieu et à ses commandements. »
— « Femme, lui dit Josaphat, tu me demandes une chose trop difficile : pour rien au monde je ne l'accomplirai. Il est vrai que je désire le salut de ton âme, mais que tu me fasses promettre de corrompre et d'échauffer mon corps, cela ne se peut. » Elle lui dit alors : « Toi qui es si plein de sagesse, tu t'opposerais donc à ceci ? Je ne suis pas chrétienne, mais j'ai entendu dire aux chrétiens qu'il est écrit dans leurs livres que le mariage est chose bonne et honorable, et que, ce que Dieu a uni, il ne faut pas que

l'homme le sépare. Et l'Écriture ne dit-elle pas que les bons hommes anciens et les prophètes eurent des femmes ? Pierre, celui qu'on a appelé le prince des apôtres, fut marié, autrefois. En quelle autorité trouves-tu que tu doives condamner le mariage ? »

— « Femme, dit Josaphat, tu as bien dit la vérité, il est bon de se marier pour ceux qui veulent se marier, mais non point pour ceux qui ont fait vœu de virginité. Moi qui fus purifié sur les fonts baptismaux, j'ai promis à Jésus-Christ de me garder pur et vertueux. Comment pourrais-je enfreindre cette promesse faite à Dieu ? »

— « Puisque tu ne veux pas, reprit-elle, m'accorder cela, accorde-moi, du moins, une toute petite chose que je vais te dire, si tu veux sauver mon âme. Repose avec moi cette nuit seulement, et laisse-moi voir ta beauté. Je te promets que tout aussitôt je me ferai chrétienne et que je renierai toutes les idoles. Non seulement il te sera facile d'obtenir le pardon d'une faute si légère, mais grande sera la récompense que tu recevras pour avoir sauvé mon âme. Car tu sais bien que grande est la joie dans le ciel quand un pécheur fait pénitence. »

(pp. 1181-1183)

La traduction, l'établissement des textes, l'appareil critique, l'inventaire des sources manuscrites, tout me paraît mené de main de maître. Par contre, l'introduction et la partie critique des notices pèchent par manque d'originalité. Les éditeurs se réfèrent volontiers aux travaux d'Alfred Jeanroy, respectable médiéviste s'il en fut, mais un peu désuet. On lira donc avec profit et plaisir le récit des prouesses de Jaufre, des ébats de Flamenca et même des privations de Josaphat.

JACQUES BRAULT